

LETTRE OUVERTE à l'attention de la Ministre de la Santé

2018-03-14 01:01:01

Demande de rendez-vous sur le dossier « radiofréquences et santé des enfants »

Madame La Ministre,

Nous vous avons fait remettre, le 6 février, jour de la Journée mondiale sans portable, deux « portables » spécifiquement destinés aux jeunes enfants ainsi qu'une lettre de demande de rendez-vous.

Dans cette lettre, que nous joignons en copie au présent courrier, nous mettons en avant quatre revendications qui, de fait, ne font toutes que correspondre soit à une application de la loi ou du règlement soit à une mise en oeuvre des recommandations de votre Agence sanitaire, l'ANSES.

Nous vous les rappelons ici :

- ☐ nous vous demandons d'intervenir par arrêté, de toute urgence, pour interdire la commercialisation des deux objets que nous vous avons remis et de tous les autres objets qui visent spécifiquement les très jeunes enfants ;
- ☐ nous vous demandons de mettre en conformité l'arrêté du 12 octobre 2010, concernant l'affichage du DAS, afin qu'il réponde correctement à la loi, comme l'a d'ailleurs recommandé l'ANSES dans son avis de 2013.
- ☐ nous vous demandons de saisir la DGCCRF d'une nouvelle demande d'enquête sur les lieux de vente et de veiller à ce que tous les contrevenants soient justement sanctionnés ;
- ☐ nous vous demandons la mise en place d'un groupe de travail ouvert aux parties prenantes sur
- ☐ nous vous demandons donc de lancer de grandes campagnes d'information dissuasives à destination des jeunes et de leurs parents.

Notre demande de rendez-vous sur ce dossier de santé publique « radiofréquences et santé des enfants » étant, à ce jour, restée sans réponse, nous nous permettons de la réitérer par le présent courrier. Nous osons croire, eu égard à vos récentes déclarations sur l'intérêt particulier que vous portez à la santé des enfants et à la nécessité de politiques de santé préventives qu'il ne peut rester sans réponse. Dans l'attente de celle-ci, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre plus parfaite considération.

Pour les deux associations , La Présidente de PRIARTEM, Sophie Pelletier

PJ : courrier déposé par nos deux associations le 6 février 2018

Contact presse :

Agir pour l'Environnement – Tél. 01.40.31.02.37

PRIARTEM – Tél. 01 42 47 81 54

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026